

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Durant cette période, des perturbations de la circulation seront à prévoir. Pour les véhicules circulant en direction de Cusset, des itinéraires de déviations seront mis en place :

- pour la RD906B par les RD490, RD907, RD2209 et rue Raymond Rondeleux.

- pour la RD 62 pour les poids lourds par les RD 7, RD 25 et RD 906B (Accès carrière Malavaux).

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter

**l'Unité Territoriale Technique
de Lapalisse/Vichy**

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

**Le coût total des travaux est de 180 000 €.
Ces travaux sont financés en totalité
par le Conseil Départemental de l'Allier
pour améliorer votre confort et votre sécurité.**

Rejoignez-nous sur allier.fr   



infos travaux

le Département
de l'Allier investit
pour vos routes



INFORMATIONS

TRAVAUX SUR LES RD 62 ET RD 906B Commune de CUSSET

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux de réfection des couches de roulement :

- RD 62 de la rue de Venise à la rue Jean Giraudoux
- RD 906B de la rue Raymond Rondeleux à la RD 508 route de Gacon

Pendant cette période, la circulation sera barrée et déviée dans les deux sens. Des déviations seront mises en place selon le plan (voir au verso).

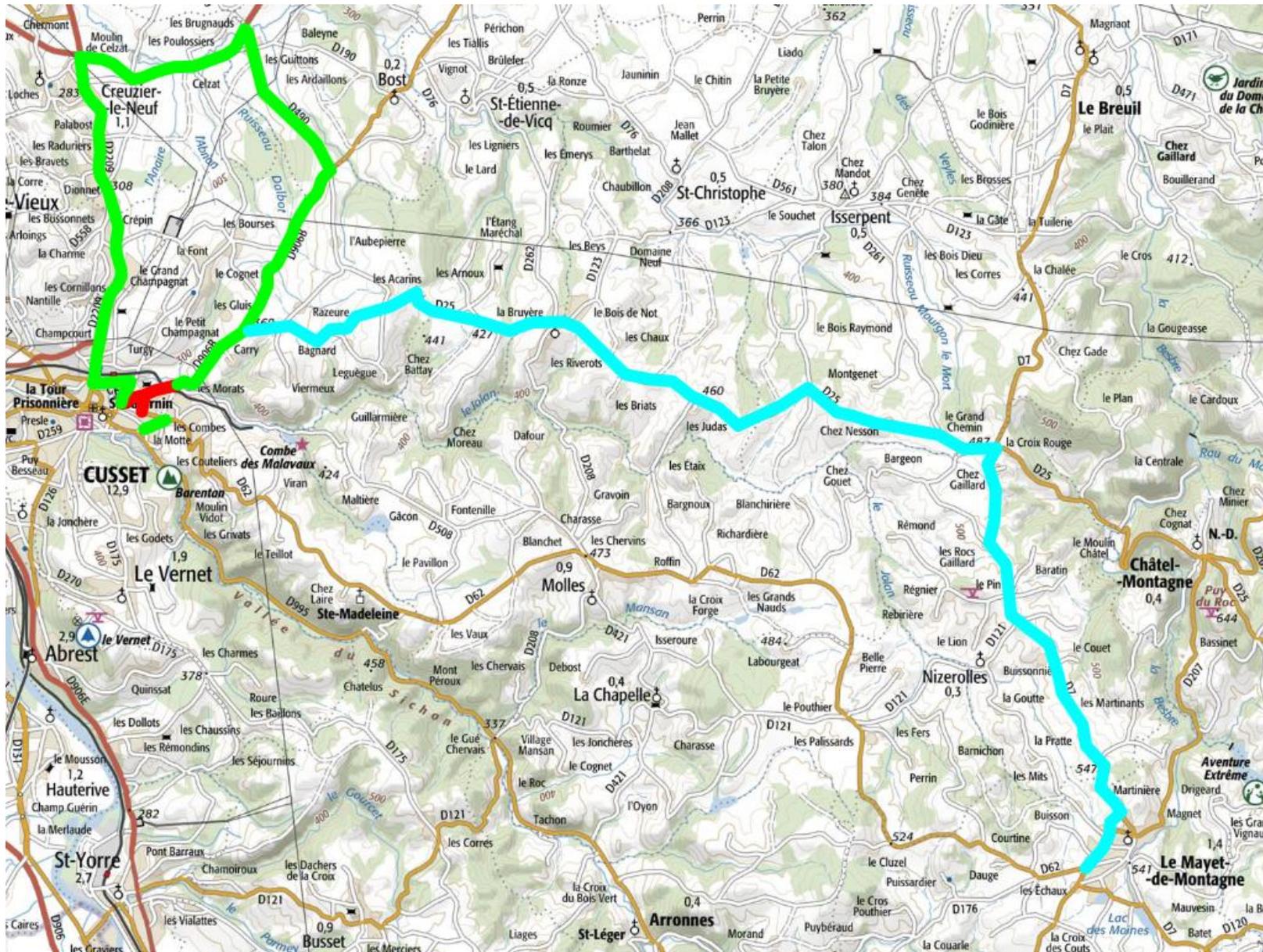
La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Colas, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

**Ces travaux sont programmés
du 4 au 8 octobre 2021***

** À noter que la date et la durée des travaux
peuvent évoluer en fonction des conditions climatiques.*

Rejoignez-nous sur allier.fr   





■ Route barrée

■ Déviation RD906B

■ Déviation PL Le Mayet de Montagne